

ANNEXES.

i

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR M. COME AU NOM DE L'A. DU MANS.

MESSIEURS & CHERS CAMARADES,

A votre dernier Congrès, la question du recrutement des sociétaires a fait l'objet d'une intéressante discussion.

Nous avons lu le compte rendu de ce débat avec d'autant plus d'attention que notre Association avait elle-même recherché la solution de ce problème.

Les difficultés éprouvées pour vaincre l'indifférence de nos jeunes camarades nous avaient, en effet, plus d'une fois préoccupé & nous avaient inspiré des mesures diverses qui n'obtinrent qu'un très médiocre résultat.

Désireux de découvrir, malgré tout, la meilleure formule propre à nous valoir des adhésions indispensables, nous décidâmes de faire une étude comparative des moyens employés par vous dans ce but.

Nous vous adressâmes donc un appel auquel vos Comités répondirent avec un empressement dont, nous tenons à le dire ici, nous fûmes vraiment touchés.

L'étude des réponses reçues nous inspira certaines modifications dans nos statuts dont jusqu'à présent nous n'avons qu'à nous louer, & que, dans une pensée de reconnaissance pour votre bon concours, nous tenons à vous faire connaître.

Voici donc le nouveau texte de nos statuts relatif au recrutement de nos jeunes camarades :

« Les membres stagiaires sont recrutés parmi les élèves poursuivant « leurs études ou venant de les terminer, âgés d'au moins 16 ans, qui, «avec le consentement de leurs familles, s'ils sont mineurs, payent une cotisation annuelle de 2 francs; ils doivent être présentés par deux membres titulaires.

« Après l'âge de 25 ans, les membres stagiaires deviennent de droit membres titulaires de l'Association & payent la cotisation entière de 10 francs.

« Les membres stagiaires sortis du lycée peuvent assister aux banquets & aux assemblées générales sans toutefois pouvoir prendre part aux votes & faire partie du bureau. »

Ajoutons, Messieurs, que la mise en application de cette disposition nous a immédiatement valu des recrues nouvelles & que nos stagiaires atteints par la limite d'âge ont presque tous accepté de payer la cotisation entière & nous sont ainsi restés.

Nous serions heureux, Messieurs, si cette communication pouvait vous avoir intéressés & être utile aux Associations qui se trouvent en présence des difficultés que nous avons si longtemps déplorées.

Mais comme nous n'avons pas la prétention d'avoir atteint la perfection, nous serions heureux si un débat avait lieu sur cette question capitale & si vous vouliez bien apprécier la disposition que nous avons adoptée.

D'ailleurs, à côté des mesures que nous avons prises & qui ne visent en somme qu'un côté du problème, celui de l'adhésion & de la cotisation, si souvent élevée pour de jeunes bourses, il y a évidemment place pour d'autres moyens efficaces que ce débat pourrait faire connaître.

Nous avons, par exemple, la conviction que nos Associations seraient moins ignorées de nos jeunes camarades, s'ils étaient assurés d'y trouver, en plus de l'appui pécuniaire dont ils ont rarement besoin, l'appui moral si souvent vainement cherché au début d'une carrière.

Dans ce sens, à notre avis, l'œuvre de la Fédération peut être particulièrement fructueuse & cela non seulement pour l'avantage de nos sociétaires mais aussi pour celui de l'Université.

II

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR M. HENRI D'ALMERAS AU NOM DE L'A. DE PEZÉNAS.

Sur le rôle que devraient avoir les Associations d'anciens élèves dans les réformes de l'Enseignement.

MESSIEURS & CHERS CAMARADES,

Sous prétexte que la bonne cuisine, au moins autant que la musique, adoucit les mœurs, les Associations d'anciens élèves ont la louable habitude de s'offrir chaque année un banquet. De tous les devoirs qu'elles s'imposent, c'est celui qu'elles considèrent comme le plus agréable. Ce n'est peut-être pas le plus essentiel. Partout elles l'ont compris. Elles se rendent compte qu'elles sont désormais une force — & une force avec laquelle il faudra compter.

Ambitieuses comme tout ce qui est jeune, résolues comme tout ce qui a la

certitude d'accomplir une œuvre féconde, elles aspirent à étendre leur horizon & à ne pas se cantonner dans une besogne locale. En même temps qu'à chacune de ces petites patries qui leur sont chères, elles prétendent être utiles à l'ensemble du pays.

Il a semblé à l'Association du collège de Pezénas, dont je suis le délégué, qu'un des rôles les plus naturels & les plus pratiques de ces groupes à demi scolaires, guidés par le même idéal & unis dans la même œuvre, serait de provoquer & d'activer cette réforme de l'enseignement qui depuis si longtemps nous est promise & devant laquelle hésitent & reculent tant de routines & tant de préjugés.

Anciens élèves de nos collèges & de nos lycées, nourris pendant dix ou douze ans de grec, de latin — & même de français — les membres de ces Associations ne peuvent pas ignorer les lacunes ou les inconvénients de cette éducation universitaire qui soulève aujourd'hui tant de critiques. Je parle de critiques amicales & sincères. Les autres ne comptent pas.

Si notre commerce & notre industrie sont encore trop asservis aux anciennes pratiques, trop craintifs, si nos colonies, où on ne sait cultiver que la graine d'épinards, ne sont peuplées que de fonctionnaires & de récidivistes au milieu desquels quelques colons sont traités en suspects & en gêneurs, si les Français hésitent à s'établir & même à voyager à l'étranger, si l'État se ruine & nous ruine pour entretenir une immense armée de bureaucrates, qui de leurs parchemins se font des ronds de cuir, si nous avons trop d'avocats, trop de scribes, trop de rhéteurs, trop de bavards, si presque tout le monde chez nous est capable d'écrire & de parler & si presque personne en revanche n'est capable de lutter, de vouloir & d'agir, on peut, sans se montrer trop pessimiste, en rendre responsables les programmes & les méthodes scolaires qui ménagent & aggravent les défauts naturels de notre race.

Je connais trop bien l'Université pour ne pas rendre justice à sa scrupuleuse conscience & à son incomparable dévouement. A cet égard elle est au-dessus non seulement de toutes les attaques mais aussi de tous les éloges. Il n'en est pas moins vrai qu'on aurait grand tort d'espérer que les réformes de l'enseignement puissent venir de l'enseignement lui-même. Adorer ce qu'ils ont brûlé & brûler ce qu'ils ont adoré, beaucoup de professeurs, si on ne les aide un peu, ne s'y résigneront pas.

Ce qu'on a fait peu de chose en comparaison de ce qui reste à faire.

C'est aux Associations d'anciens élèves qu'il convient, puisqu'elles se proposent comme but principal la prospérité de nos établissements scolaires, de prendre, dans le sens qui leur paraîtra le meilleur, l'initiative de ces réformes dont l'utilité, dont la nécessité est, croyons-nous, incontestable. Pour les étudier, pour les juger & les discuter, point n'est besoin de titres ou de diplômes. Un peu de bon sens suffit.

Déjà vous êtes entrés dans la voie que nous vous indiquons.

L'internat, qui fait ressembler les lycées & les collèges à des maisons de détention, est menacé par un de vos groupes.

Les bourses que vous accordez, en nombre trop limité malheureusement, procurent à l'intelligence trop peu rentée l'appui nécessaire à l'instruction. Elles réparent aussi, autant qu'elles le peuvent, une de nos iniquités sociales & la pire peut-être, celle qui prive l'enfant pauvre, exceptionnellement doué, de la culture qui, dans un pays réellement démocratique, ne devrait jamais lui être refusée.

Nous vous demandons de continuer avec résolution l'œuvre commencée, d'intervenir plus souvent, d'une manière plus régulière, dans les grandes questions qui se rattachent à l'éducation publique

Faut-il maintenir, restreindre ou supprimer l'étude du grec, du latin ? N'y aurait-il pas intérêt à créer, comme on l'a fait ailleurs deux sortes de lycées, les uns pour l'enseignement purement littéraire, les autres pour l'enseignement pratique ? Ne conviendrait-il pas d'assurer la prospérité, ou pour mieux dire, d'assurer l'existence de beaucoup de nos collègues en leur permettant de mieux s'adapter au milieu économique dans lequel ils sont placés ? Telles sont, pour me borner à celles-là, quelques-unes des questions que vous auriez non pas à régler mais à étudier, sur lesquelles vous donneriez votre avis.

Des communications, des réunions plus fréquentes, l'organisation de groupes & congrès provinciaux, la mise à l'ordre du jour dans toutes les Associations d'une réforme particulièrement importante — la suppression du baccalauréat, par exemple — un système de référendum fonctionnant avec régularité, nous permettraient d'avertir, de diriger l'opinion publique, feraient de vos délégués une sorte de comité consultatif dont les enquêtes & les revendications finiraient par avoir une très grande & très légitime autorité.

La petite monarchie qu'est l'Université aurait grâce à vous son parlement — mais un parlement comme on n'en voit guère -- animé des meilleures intentions, formé de bons camarades & qui ferait plus de besogne que de bruit.

Il me semble qu'il y a là de quoi tenter votre ambition & votre dévouement.